



Programme de formation

Formation CSSCT Initiale



GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>

OBJECTIF :

Rendre le participant capable d'animer une réunion SSCT, Les missions de l'élu au SSCT demandent des connaissances et des compétences spécifiques, dont celle d'acquérir une méthodologie en matière de prévention. Cette formation outille et accompagne l'élu à la SSCT afin de lui permettre d'exercer ses missions dans l'intérêt des salariés.

Modalité Pédagogique

Méthodes pédagogiques : Études de marchés, études de cas clients, mise en situation sur des cas pratiques sur la situation du client.

Outils pédagogiques : Logiciel / Guide PDF / Plateforme LUDO-TECH, Facebook.

Supports pédagogiques : Livret digital téléchargeable sur le Site pour chaque stagiaire.

Accessibilité : Merci de nous contacter pour toute demande d'aménagement spécifique pour personnes en situation d'handicap. Nous nous efforcerons de répondre au mieux à votre besoin.

1) Avant la formation

- Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès.

1 ère Journée**Connaitre le rôle, le fonctionnement et les attributions du comité social et économique (CSE) concernant sa mission en santé, sécurité et conditions de travail**

Le fonctionnement du CSE

Le mandat

Le budget

La composition des réunions du CSE

Les réunions

Les moyens mis à disposition

Les acteurs externe, Inspection du travail, médecine du travail,

MSA, CARSAT, CRAMIF

Les formations au CSE

Recours à un expert

Le délit d'entrave

L'alerte

Procédure d'alerte

Cadre juridique

Les attributions du CSE en SSCT

Dispositions particulières

Les missions du CSE

Rôle, organisation, prérogatives et fonctionnement du CSE en SSCT Les acteurs internes / Réfèrent harcèlement / externe

Identifier le cadre réglementaire :

L'information et la documentation de l'entreprise mis à disposition du CSE en SSCT

Le droit à l'information

Rapport / programme de prévention annuel Procès-verbal

Le registre du CSE

La fiche entreprise

Le rapport technique d'activité

Registres des accidents (bénins / graves / imminents),

Le PAPRI Pact, La BDESE

Mise en place de la CSSCT

Composition de la CSSCT Les missions et les moyens

Cadre légal

Echelles du cadre juridique et réglementaire Code du Travail, Code Pénal, Code civil, Code de la sécurité sociale

L'environnement juridique et documentaire

Les recherches documentaires INRS, CARSAT, DREETS, MSA....

Le compte professionnel de prévention Présentation / Utilisation

2 ème Journée**Appréhender le champ d'application de la prévention interne et externe à l'entreprise**

Les enjeux de la prévention

Conséquences des AT ou MP

- Coût direct et coût indirect
- Taux de fréquence et taux de gravité

Les responsabilités de l'employeur

Enjeux pénaux

Les maladies professionnelles ou à caractère professionnel

Définition : accident de travail / de trajet

Maladie professionnelle / à caractère professionnel TMS

Les 9 principes généraux de prévention

Lieux : Inter ou Intra.

Prérequis : Être nommé par les membres CSE

Public concerné : Membres des CSE des entreprises d'au moins 300 salariés

(Titulaires et suppléants)

Niveau exigé : Débutant.

Formateur : IPRP

Tarif : Sur demande de devis.

Modalités et délais d'accès :

L'inscription est réputée acquise lorsque la convention a bien été signée.

Les délais d'accès à l'action sont : 15 jours+.

Durée:

35 heures sur 5 jours
(3+2 ou 2+3 ou 5)

Horaire : 09h00 à 12h30
13h30 à 17h00

Stagiaires : 4 à 12 personnes.

Modalité d'évaluation :

Présence physique obligatoire sur l'intégralité de la formation.

Evaluation des acquis QCM ou en situation.

Evaluation satisfaction de la formation des stagiaires en fin de formation

A l'issue de cette formation l'apprenant sera capable de:

Comprendre le cadre réglementaire

Identifier et analyser les risques professionnels

Participer à la prévention

Réaliser des enquêtes et inspections

Contribuer aux démarches de prévention

GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE

SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>

Reconnaitre les risques professionnels et leurs facteurs

L'évaluation des risques (définition)
Notions de base : Danger / Dommage / Risque
Niveaux de prévention
Les 20 risques ED 840 INRS
Risques / Situations dangereuses
Les mesures de prévention
Les obligations du dirigeant dans l'entreprise
RPS
Exemples enquêtes RPS avec support
Facteurs de stress au travail

3^{ème} Journée

Participer à la démarche d'évaluation des risques et leurs facteurs

Le processus d'apparition du dommage
Mécanisme accidentel / chronique Identifications des facteurs risques

L'analyse des situations de travail
Mécanisme accidentel
Acteurs de prévention Les différents facteurs (physique, environnementaux, organisationnels, sociaux, psychologiques ...)

Méthodes projets appliquées à la SSCT

Connaître les documents à dispositions ou auxquels le CSE ou sa CSSCT contribue

Le plan de prévention
Les travaux dangereux nécessitant un plan de prévention
Protocole de sécurité
Plan général de coordination

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
Durée d'au moins 40ans ([c. trav. art. L. 4121-3-1 nouveau, V, A](#))

La structure du Document Unique

4^{ème} journée

Mobiliser la CSSCT

Assurer l'inspection des lieux de travail
Inspection régulière
Création d'un rapport d'inspection

La communication
Sur l'analyse des situations de travail
Fiche remontée d'information
Diagnostic

Appréhender les différentes méthodes d'analyse des situations de travail

La méthode d'Ishikawa (diagramme de cause à effet)
ITAMAMI
5 M (Méthode, Matériel, Milieu, Matière, Management)

Les enquêtes accidents (A chaud)
Relever les faits objectifs Exercices de mises en pratiques
L'arbre des causes
Création de l'arbre des causes avec l'enquête d'accident
Pour construire l'arbre des causes on part de la conséquence ultime l'accident (les lésions) et on remonte en se posant à chaque fois les questions :

- *qu'a-t-il fallu pour qu'il se passe cela ?*
- *était-ce nécessaire ?*
- *était-ce suffisant ?*

5^{ème} journée

- Mises en pratiques sur les postes de travaux
- Evaluation des risques dans l'entreprise
- Mise en place d'une inspection
- Travaux pratiques en entreprise
- Analyse AT ou MP
- L'approche de prévention
- Création ordre du jour afin de donner une suite à une inspection

Fin de formation.

Evaluation : À l'issue de la formation (sous forme de QCM ou d'études de cas),

Attestation validation des acquis

Attestation de Fin de formation

Attestation et documentation de la formation :

Attestation individuelle ; Certificat de réalisation

Les moyens pédagogiques

1. Retours d'expériences en entreprise

- Identifier les succès et leurs conditions de réalisation
- Analyser les difficultés rencontrées par les participants dans l'exercice de leur mandat
- Dégager ainsi des solutions et des actions à mener après la formation
- Définir les attentes spécifiques des participants pour structurer la suite de la formation

Partage d'expériences : les bonnes pratiques dans l'exercice du mandat CSSCT

2. Actualiser ses connaissances et valider ses acquis

- Appréhender la montée en puissance du rôle du CSSCT
- Faire le point sur les évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles en santé-sécurité
- Identifier les obligations et les responsabilités de l'employeur en matière de santé et sécurité

3. Optimiser le fonctionnement du CSSCT au CSE

- Règles de fonctionnement du CSSCT au regard des derniers textes
- Mise en place actualisation d'un règlement intérieur
- S'inscrire dans la pratique du dialogue social sur les conditions de travail
- Travailler sur sa posture
- Dynamiser la relation interinstitutionnelle CSSCT CSE
- Dépasser le cadre légal du fonctionnement de la CSSCT afin de s'approprier le mandat sous tous ses aspects
- Perfectionner ses pratiques au regard de son secteur d'activité et du contexte de son entreprise

Brainstorming et partage de pratiques : comment améliorer le fonctionnement de la CSSCT et le positionnement de ses membres ?

4. Être efficace dans ses missions de prévention

- Intégrer le rôle de la CSSCT dans les thématiques santé-sécurité : RPS, évolution des conditions de travail...
- Comprendre le rôle des différents acteurs de la prévention pour agir avec pertinence
- Comprendre les liens complexes entre le travail et l'humain et entre le travail prescrit et le travail réel
- Appréhender les conséquences en termes de santé physique et mentale et de sécurité au travail
- Participer efficacement à la prévention des risques professionnels
- Adapter ses interventions à son contexte et à son secteur d'activité
- Être impliqué dans la démarche d'évaluation des risques et l'élaboration du document unique (DUERP)
- Savoir utiliser les méthodes appropriées aux situations rencontrées : enquête, droit d'alerte, expertise...

Jeux de rôle : simuler des réunions du CSSCT

- Formation très opérationnelle avec des simulations de réunions CSSCT
 - Expérience et expertise de formateurs spécialistes du CSSCT apportant un double éclairage stratégique et pratique du mandat
 - Travaux sur les documents amenés par les participants (PV, règlement intérieur...)
- Formation à jour de l'actualité liée à la réforme sur le dialogue social

Date 09/01 /2026 / N° de version 2026/1